

est en droit de se demander si, en abolissant purement et simplement les corporations et en livrant le travail aux hasards de la concurrence universelle, les hommes de la Révolution n'ont pas dépassé le but et fait preuve d'une coupable imprévoyance.

Quoi qu'il en soit, le mal est là ; l'énorme puissance industrielle acquise par la société moderne au profit de quelques-uns élargit chaque jour davantage le fossé qui sépare les détenteurs de l'industrie du peuple travailleur. Il faut donc chercher à rétablir l'équilibre entre la puissance souveraine de l'oligarchie industrielle et l'abaissement des classes qui sont les instruments souvent sacrifiés de cette puissance. C'est là un devoir qui s'impose à l'attention du législateur et des classes dirigeantes, si l'on veut éviter, dans l'avenir, de terribles convulsions sociales.

(A suivre).

NOUVELLES

ETRANGER

Espagne. — Mardi, au palais, dans une entrevue avec la reine, M. Sagasta a insisté sur la nécessité de donner une solution à la crise ministérielle. La régente répondit qu'à cause de son état d'esprit et des fatigues des jours précédents elle désirerait ajourner la solution jusqu'au moment où toute gravité dans l'état du roi aurait disparu et où le roi n'aurait plus besoin de sa présence incessante, puisqu'il refuse d'accepter des aliments et des médicaments de toute autre main que de la sienne.

L'empereur d'Autriche a autorisé l'archiduc Eugène de rester auprès de la régente aussi longtemps qu'elle le désirera. On dit que l'archiduchesse, mère de la régente, viendra à Madrid prochainement.

— Une grève s'est produite parmi les ouvriers des hauts-fourneaux, à Bilbao. Les grévistes ne veulent reprendre leurs travaux que si la durée de la journée de travail est diminuée d'une demi-heure; mais le directeur a refusé de faire cette concession tant que les ouvriers en feront une condition de la reprise du travail.

Portugal. — Le ministère est constitué; M. de Serpa Pimentel a présenté hier ses collègues au roi.

— Des troubles plus graves que les manifestations de Lisbonne ont éclaté à Oporto, où le parti républicain a de nombreux adhérents. Le

gouverneur de la ville ayant interdit un meeting que voulaient tenir les étudiants, ceux-ci se sont rendus devant le consulat anglais et ont cassé les vitres. Le bruit a même couru un moment que le consul avait été assassiné. Il n'en était rien heureusement, mais des actes de violence ont été commis.

A Lisbonne mercredi matin, vers une heure, une ronde de police, composée de gardes à pied et à cheval, a cerné un groupe de manifestants et a procédé à soixante-dix arrestations pour cris de : « A bas l'Angleterre ! »

Des groupes se sont rendus devant le monument de Camoëns et, en signe de deuil, ont couvert d'un voile les statues des anciens navigateurs qui entourent le monument.

La Société de géographie de Madrid vient d'adhérer à la protestation émanant de la Société de géographie de Lisbonne contre la conduite de l'Angleterre.

Elle invite toutes les sociétés analogues du monde à prendre une résolution semblable au nom de la science géographique et des droits historiques.

Les républicains espagnols préparent à Madrid, à Barcelone et dans d'autres villes des manifestations de sympathie pour le Portugal et l'union ibérique.

— Il paraît que le gouvernement italien fait des démarches auprès du gouvernement anglais afin d'induire celui-ci à faire au Portugal des concessions au moins de forme et de nature à satisfaire la dignité de la nation portugaise.

Dans les cercles dirigeants, on a été désagréablement surpris de la solution violente du conflit anglo-portugais.

Allemagne. — La session du Landtag prussien a été ouverte mercredi par le ministre de l'intérieur, M. de Boetticher, délégué à cet effet par l'empereur.

Le discours du trône rappelle la part qu'a prise la population à la mort de l'impératrice Augusta; il mentionne la situation financière favorable actuelle, mais en signalant en même temps l'accroissement des dépenses. L'augmentation des traitements des employés inférieurs et de ceux qui sont pourvus de positions moyennes doit être combinée avec la réforme de l'impôt sur le revenu.

Le discours annonce de nouveau l'acquisition par l'Etat de quelques chemins de fer privés, et exprime l'espérance que la situation difficile créée par le résultat défavorable des récoltes pourra être surmontée sans qu'elle laisse des

à vendre; le départ pour les foires, les routes sillonnées de troupeaux la nuit, les hautes figures des pâtres suivis du tintamarre des sonnailles, les gambades des chiens contre les brebis qui se pressent; puis, au retour, les écus remués dans le bas de laine et dans les sacs de toile. Quel profit la première année où il put se considérer comme le propriétaire légitime de son bien!

Et c'était un matin de janvier, froid et clair comme celui qui allait poindre dans quelques heures sur ces crêtes bleues, qu'il avait reçu dans ses bras un petit gars superbe, le premier-né de son fils. Le lendemain, il l'avait tenu sur les fonts baptismaux et l'avait appelé Firmin, du nom de son père à lui. Il pleurait d'orgueil en revenant de l'église.

Maintenant il pleurait aussi et les larmes se figeaient entre les rides de ses joues.

Quand il eut entendu, très au loin, l'horloge du clocher sonner trois heures, il passa son fusil en bandoulière, descendit et alla réveiller Firmin qui dormait en bas sur un lit de sangle

— Vous, *papé*? fit le garçon étonné.

— Lève-toi. Nous montons ensemble aux Pradesques.

Il sauta à terre, passa ses braies, et, nu jusqu'aux reins, se plongea la tête dans un baquet d'eau.

Gaiement il dit :

— Vous avez raison, *papé*. Ça fait du bien, l'hiver, d'aller au bois. Vous verrez comme la mousse est dure quand il a gelé dessus! Des pierres, quoi!

Le vieillard se détourna pour ne pas regarder ce jeune corps aux membres souples palpitant de vie.

L'enfant aperçut le fusil.

conséquences fâcheuses durables. En outre, un projet sera déposé pour favoriser l'établissement et l'acquisition de propriétés foncières par un nouveau système juridique. Le discours du trône exprime la satisfaction de l'empereur au sujet de l'esprit de concession dont ont fait preuve les patrons à l'égard des ouvriers mineurs. Il constate enfin que les relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères sont bonnes à tous égards.

Belgique. — M. Janson a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi permettant aux ouvriers de surveiller, de concert avec les patrons, le travail au fond des mines.

Canada. — Un terrible ouragan s'est abattu lundi soir sur les provinces d'Ontario et de Québec. Les dégâts sont considérables. Les toits de nombreuses églises et de maisons ont été enlevés, des cheminées et des arbres ont été renversés. Plusieurs personnes ont été blessées, mais aucune mortellement.

A Saint-Hilaire, près de Montréal, un train a été renversé, par la force du vent, au bas de la voie ferrée. Trois voyageurs ont été blessés grièvement et plusieurs autres légèrement.

Un wagon du chemin de fer de l'Ontario à Québec ayant été mis en mouvement par la violence du vent, après avoir parcouru une distance de 10 milles, a heurté un train en formation à deux milles à l'ouest de Chatham (Ontario). Deux ouvriers ont été tués et vingt autres blessés.

Brsil. — Des nouvelles arrivées à New-York par le courrier de Rio-Janeiro annoncent qu'une centaine d'émeutiers appartenant à l'armée ont été tués dans la révolte qui a eu lieu le 18 décembre. De plus, vingt et un des meneurs ont été exécutés le lendemain 19.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Subsides fédéraux. — Ensuite de la décision des Chambres, les primes en faveur des meilleures familles d'animaux reproducteurs pourront à partir de 1890 être délivrées annuellement dans chaque canton. Dans ce but, les cantons ont à leur disposition des subsides calculés sur la base de 5 fr. par cent animaux de l'état total de l'espèce bovine, savoir : Vaud 4557 fr., pour 91,141 têtes de bétail; Fribourg 3,880 fr., pour 77,604 têtes de bétail; Valais 3504 fr., pour 70,089 têtes de bétail; Neuchâtel

— Compris, dit-il. Une dernière politesse à la truite avant que les ruisseaux ne soient pris ?

L'aïeul répondit durement, avec une angoisse :

— Dépêche-toi.

Ils partirent.

Firmin avait pris un râcloir, jeté sur son épaule un vieux sac à blé pour mettre les mousses. Ils marchaient côte à côte sur le sol dur, sous le ciel froid couleur de saphir.

A la porte des Couloubres, qui s'était rouverte après leur départ, un homme, immobile comme une statue, regarda décroître leurs silhouettes, et, quand il ne vit plus rien, poussa un sanglot dans la nuit.

Dès le matin, le bruit se répandit qu'un malheur venait d'arriver dans le bois des Pradesques. Firmin avait voulu tirer des truites, comme son grand-père; le fusil, lui glissant des mains, était tombé droit sur la crosse et lui avait envoyé dans le cou toute la charge. On tenait ce récit de la bouche même de Stienne, aussitôt descendu au village pour demander du secours. Mais inutilement : le garçon était mort.

Vers dix heures, par un beau soleil qui faisait scintiller le givre aux brindilles des buissons, on ramenait Firmin sur une civière confectionnée dans la forêt avec des branches mortes. L'aïeul suivait, ayant peine à se soutenir, se servant de son fusil comme d'un bâton. L'enfant avait la gorge trouée d'un coup de feu. La blessure béait, noire et sanglante.

A mesure qu'on avançait, le corps laissait derrière lui une traînée rouge, comme les truites dans le ruisseau.

JEAN CAROL.

(FIN.)

4 Feuilleton de LA SENTINELLE

L'AIEUL

NOUVELLE

Il s'était marié un jour de printemps, par un ciel d'un azur tendre, barbouillé de jolis nuages qui se déchiraient aux flancs des montagnes. Il y en avait partout, sur les pentes, sur les cimes, comme des troupeaux rampants ou couchés; et le carillon de la messe, argentin, montait dans cette fraîche gloire; et l'épousée était si gentille que M. le marquis, devant toute la noce, lui avait baisé la main comme à une dame!

Quand le maître revint, après la tourmente politique, c'était un soir d'été. Sur les moissons abattues fumait une poussière d'or. Les rochers d'ocre et de cinabre bruisaient du vol des bourdons en quête de parfums. Les pampres rougeoyaient sur les terrasses de cailloux disposés comme les degrés d'escaliers gigantesques. Les genêts calcinés plaquaient sur le satin des mousses leurs découpures de velours bronze. Les noyers se teintaient de rouille. Les platanes faisaient leur peau, comme des lézards. Avec quelle fierté joyeuse il avait dit, lui paysan, au gentilhomme : « Vous êtes chez vous ! »

Il revint ensuite la saison où les sommets se noient dans les gazes des premières brumes, la rentrée du bétail, la cohue des étables où l'on marque les têtes

1112 fr., pour 22,230 têtes de bétail; Genève 359 fr. pour 7,187 têtes de bétail.

En 1890, les primes pour familles de reproducteurs ne pourront être que décernées. Le paiement ne s'effectuera qu'en 1891, sous la condition que, lors du concours de familles qui aura lieu cette année-là, il soit de nouveau présenté par le propriétaire respectif une famille digne d'être primée qui soit parente avec celle primée en 1890; en outre, la famille devra être accompagnée d'un registre d'élevage tenu d'une manière consciencieuse.

Sociétés. — Une assemblée de maîtres ferblantiers, comprenant quatre-vingt-dix délégués de toutes les parties de la Suisse, réunie à Berne; a décidé la création, pour les membres de la société, d'une association d'assurance en cas d'accidents.

Les funérailles du colonel Pfyffer. — Les obsèques du colonel Pfyffer ont eu lieu hier, mercredi, à Lucerne.

Le Conseil fédéral avait ordonné la mise sur pied du régiment d'infanterie n° 15, commandant lieutenant-colonel Heller.

Pour des raisons qu'on ignore, il a révoqué cet ordre, ce qui paraît avoir causé un vif mécontentement à Lucerne.

Le gouvernement cantonal a fait lever à ses frais le bataillon n° 45, de la ville de Lucerne.

A huit heures du matin se sont réunis au Schweizerhof: le colonel Hauser, chef du département militaire; les colonels-divisionnaires Feiss, Ceresole, Bleuler, Künzli, Berlinger et Muller; le général Herzog, chef de l'artillerie; le colonel Zehnder, chef de la cavalerie; le colonel Lochmann, chef du génie; le colonel de Grenus, commissaire en chef; le colonel Ziegler, médecin en chef de l'armée fédérale; le lieutenant-colonel marquis d'Heilly, attaché militaire de l'ambassade de France à Berne; les commandants de brigades et de régiments de la VIII^e division.

Ils se sont rendus à la Hofkirche où se trouvaient déjà la famille du défunt et le conseil d'Etat de Lucerne, et où la messe solennelle de requiem a été chantée.

Ensuite les assistants ont défilé devant le catafalque.

Le corps du colonel Pfyffer, revêtu de son uniforme, était exposé depuis la veille dans une salle de l'Hôtel National transformée en chapelle ardente.

A 3 h. précises, le cercueil a été descendu de l'hôtel, mis sur le corbillard et recouvert d'un grand nombre de couronnes. Le cortège s'est mis en marche immédiatement après au son des canons, des cloches de toute la ville et des musiques militaires. En tête marchaient des sections d'infanterie et de pompiers, puis venait le corbillard, précédé de porteurs de couronnes, les parents, MM. Droz, conseiller fédéral, Rodé, Jooris, ministre de Belgique, François Arago, représentant l'ambassade de France, le général Schumacher, puis M. Hauser, chef du département militaire fédéral, entouré des divisionnaires et des chefs d'armes, le colonel d'Heilly, attaché militaire à l'ambassade de France, le major de Funcke, attaché militaire allemand, les colonels brigadiers, l'état-major général, les officiers, au nombre de 300 environ, rangés par armes, et enfin les sociétés de sous-officiers et autres. L'infanterie terminait le cortège, qui comptait environ 5000 personnes.

Les colonels Feiss, Muller, Kuenzli, et Ceresole tenaient les cordons du poêle.

La foule était très émue. Beaucoup de femmes pleuraient.

A trois heures et quart les participants se sont massés dans le petit cimetière à arcades qui entoure l'église de la Hofkirche. Les prières des morts ont été dites, le cercueil a ensuite été descendu dans le caveau qui lui est destiné, puis les colonels Künzli, au nom des divisionnaires, Arnold, au nom de la huitième division,

et Schweizer, au nom de l'état-major général, ont dit adieu au colonel Pfyffer. Le discours du colonel Schweizer surtout a produit une grande impression.

A quatre heures tout était terminé et la foule s'écoulait lentement.

La cérémonie a revêtu un caractère très imposant. Le temps était superbe, l'affluence énorme.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Les quatorze maisonnettes que la ville de Berne a fait édifier au Wylerfeld pour des ménages ouvriers sont presque terminées. A la fin du mois, une dizaine d'entre elles seront habitables; les autres seront prêtes au commencement de mars.

— Hier matin, vers 8 h. 1/2, le cadavre de Marie-Elise, née Ernst, fille de Jacob, née en 1858, épouse d'Oscar Lehmann, originaire de Langnau, né en 1856, cuvetier, demeurant à Saint-Imier, a été retiré de la Suze. Cette personne était malade d'esprit et très mélancolique, ce qui a été la cause de son suicide. Elle était mère de deux ou trois enfants en bas âge.

— On parle de la construction d'un chemin de fer à voie étroite pour relier les Breuleux à Tramelan.

— M. Jean Renfer, à Longeau, a l'intention de faire construire dans cette localité une fabrique d'horlogerie. Le travail y commencerait dans deux ans. La commune bourgeoise a accordé pour le bâtiment 4,000 pieds cubes de bois.

Grisons. — Le village grison de Pontresina va être éclairé à la lumière électrique. La société des maîtres d'hôtel a obtenu de la commune la concession d'une force motrice du torrent de la Bernina, à la condition d'éclairer les rues du village.

Vaud. — On écrit du Brassus qu'aucun cas de vérole noire ne s'est déclaré au Bois d'Amont et que, par conséquent, aucune mesure n'a été prise pour la combattre.

BIBLIOGRAPHIE

Costa Rica et son avenir

A propos de la dernière exposition universelle de Paris, la plupart des états exposants, surtout les pays exotiques, ont cru devoir publier des monographies renfermant tous les renseignements possibles sur leurs ressources, leur mode de vivre actuel et leurs espérances pour l'avenir.

La petite république de Costa Rica, une des cinq de l'Amérique centrale, n'a pas voulu rester en arrière de ce mouvement communicatif, et elle a chargé un de nos compatriotes, M. P. Biolley, professeur depuis quatre ans au lycée de San José, de publier un opuscule destiné à faire connaître, sous toutes ses faces, le pays qui s'étend entre la Colombie au sud et le Nicaragua au nord.

Cet opuscule de 127 pages, accompagné d'une carte en couleurs fort bien dressée par M. F. Montesdeoca, et traduit dans les principales langues de l'Europe, donne des renseignements circonstanciés et très intéressants, grâce au style coloré dont a su les parer l'auteur, sur le pays, tout d'abord, sur les habitants, les terrains et cultures, les industries, le commerce et les finances, et enfin sur l'avenir de Costa Rica.

Si l'on en croit M. P. Biolley — et pourquoi ne pas ajouter une entière foi à ses assertions, puisqu'étant désintéressé, comme étranger, dans la question qu'il traite, il doit être impartial — Costa Rica serait un petit Eldorado où se feraient assez rapidement une position sérieuse nombre d'Européens travailleurs — on insiste sur ce point — intelligents et tenaces, dans les diverses branches de l'activité humaine: l'agri-

culture — surtout — le commerce, l'extraction des minerais et l'industrie.

En ce qui concerne cette dernière nous transcrivons, textuellement, le passage suivant de la monographie de notre compatriote, approuvée par le gouvernement de l'état de Costa Rica.

« Les artisans et les gens de métier sont assurés d'utiliser avantageusement leurs forces et leur savoir dans le pays. Un bon charpentier gagne facilement trois piastres (fr. 10. 50) par jour, un ébéniste ou un tapissier recevront près du double; car, malgré l'introduction de beaucoup de meubles étrangers, ceux de Costa Rica, faits avec des bois inattaquables, ont toujours la préférence. Les pâtisseries, les charcutiers, les tailleurs, les cordonniers et les boulangers du dehors, arrivés sans capital, il y a une dizaine d'années dans le pays, jouissent presque tous aujourd'hui d'une belle aisance. On peut assurer aussi un salaire élevé et une occupation constante à de bons ouvriers horlogers, relieurs, typographes, aux tailleurs de pierre, aux maçons et aux peintres, aux chaudronniers, aux selliers, aux fabricants de parapluies, à tous ceux, enfin, qui possèdent de bonnes connaissances pratiques, et sont décidés à exercer, avec persévérance, une industrie, grande ou petite, ou un métier quelconque. »

Le but des lignes qui précèdent n'est pas de provoquer l'émigration, pas même à Costa Rica, — nous déplorons toujours le départ de tout Suisse des montagnes de l'Helvétie — mais si les renseignements que nous venons de donner pouvaient être utiles à ceux de nos compatriotes qui sont fermement décidés à s'expatrier, nous serions heureux de les leur avoir fournis.

DÉPÊCHES

BERLIN, 15 janvier. — D'après un télégramme de Zanzibar, une entente complète et satisfaisant les intérêts des deux parties s'est faite sur la ferme des douanes, entre le sultan de Zanzibar et le fondé de pouvoirs de la Compagnie allemande de l'Afrique orientale; une convention a été signée. La Société a accueilli ce résultat avec une grande satisfaction.

BERLIN, 15 janvier. — Suivant les nouvelles de Lisbonne, on espère que le nouveau ministère portugais obtiendra un arrangement avec l'Angleterre.

Le général portugais de Sousa Folque, aide de camp du roi, est arrivé ici pour remettre à l'empereur une lettre de condoléances à l'occasion du décès de l'impératrice Augusta.

Boîte à blagues

Une coquille d'un typographe de la *Sentinelle*, à la première correction (voir n° 6 l'*Enterrement*):

« ...Quatre fossoyeurs tiennent les cordons de la poêle. »

* * *

Dans une revue financière, je relève une coquille charmante:

« Les dividendes seront payés au piège de la Société. »

Rectification. — Il s'est glissé deux fautes d'impression dans notre article de fond d'hier.

Dans la 3^e colonne de la 1^{re} page, alinéa 2, au lieu de « parce que ce qui est excellent pour les industries ne saurait être bon pour les collectivités », il faut lire: « parce que ce qui est excellent pour les individus, etc. »

Au même alinéa, il faut remplacer « qui serait burlesque s'il n'était pas sincère » par: « qui serait burlesque s'il n'était que sincère ».

MAGASINS DE L'ANCRE

Léopold Robert, 19 A. KOCHER. Chaux-de-Fonds

Vêtements pour messieurs et jeunes gens

Choix considérable dans les dernières nouveautés. Draperie française et anglaise. Coupe très élégante, travail minutieux. Vente de confiance absolue. Vêtements complets depuis fr. 47 à 79. Vêtements sur mesure depuis 55 fr. Vêtements de cérémonie.

Vêtements pour petits garçons

Assortiment des plus complets dans tous les genres de vêtements en façon simple et fantaisie. Derniers genres des meilleures maisons de Paris et d'Allemagne. Complets Jersey matelots, depuis 8 fr.

Chemises, cravates, caleçons, camisoles

Chemises en toute première qualité, coupe supérieure, finies très soigneusement, à 5 fr. 75 et 4 fr. 50. Chemises couleur. Choix immense de cravates de toutes formes et genres, depuis 15 cent. à 3 fr. 80. Camisoles et caleçons Jäger, tricots et flanelle, etc.

Confections pour dames et fillettes

Rayons toujours bien assortis dans les plus nouvelles confections de Paris. Choix des plus complets en jaquettes, paletots, visites, imperméables, etc. Spécialité de confections pour fillettes. Genres nouveaux très gracieux et à bas prix.

Nouveautés pour robes

Robes à la pièce, robes composées; assortiment des plus jolis en tissus, laine et demi-laine, en grande largeur, depuis 90 cent. le mètre. Choix immense dans les robes noires, unies et façonnées. Nouveautés du jour.

Toilerie, nappages, serviettes, essuie-mains, articles pour trousseaux, rideaux, vitrages, indiennes et crépés, piqués, bazins, cotonnes, Vichy, Roannerie, doublures, tapis de tables et de pieds, tapis moquette, coco, ganterie, châles russes, laines à tricoter, parapluies, etc. Système de vente à très bas prix et entièrement de confiance.

J. NAPHTALY

5, RUE NEUVE, 5

DÈS AUJOURD'HUI, GRANDE MISE EN VENTE

à prix réduits mais fixes

D'UN IMMENSE CHOIX

d'habillements p' hommes et enfants

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Pardessus d'hiver valant fr. 25 - 30 - 40 - 50 - 60
vendus à fr. 18 - 25 - 32 - 40 - 50

Pardessus mi-saison valant fr. 20 - 25 - 30 - 35 - 40
vendus à fr. 15 - 20 - 25 - 30 - 35

Habillements complets valant fr. 35 - 45 - 50 - 55 - 60
vendus à fr. 30 - 35 - 40 - 45 - 50

Habillements noirs valant fr. 50 - 55 - 60 - 65 - 70
vendus à fr. 45 - 50 - 55 - 60 - 65

Pantalons et gilets valant fr. 16 - 18 - 22 - 24 - 28
vendus à fr. 12 - 15 - 18 - 22 - 24

Pantalons mi-laine dit bernois, doublés, à fr. 9 seulement.

Pantalons pour hommes de fr. 3 à 22

Robes de chambre depuis fr. 14

Habillements pour catéchumènes de fr. 28 à 45

Habillements et pardessus p' garçons de fr. 6 à fr. 30

Chemises mi-flanelle de fr. 2 50 à fr. 3 50

Chemises blanches et couleurs de fr. 3 50 à fr. 5 —

Caleçons de fr. 1 35 à fr. 2 50

Gilets de chasse de fr. 3 à fr. 12

Cravates au choix, à 80 cent.

CHAUFFAGE

Vu la hausse extraordinaire des combustibles, les marchands soussignés ont fixé les prix de détail, au comptant, dès le 15 courant, comme suit :

	Kilos 50	100	200	500
Anthracite grasse et maigre	fr. 2 75	5 50	10 —	24 —
Coke cassé première qualité	» 2 75	5 50	10 —	24 —
Houille idem	» 2 50	5 —	9 50	23 —
Briquettes de lignite et perforées	» 2 50	5 —	9 50	23 —

rendus franco à domicile

Chaux-de-Fonds, le 14 janvier 1890.

Albert Kaufmann.
Veuve de Jean Strübin.
J. Colloy.
Henri Ummel.

Fritz Cartier.
David Ullmo.
P. Rodde.

PATINS grand choix 1⁵⁰

depuis

Outillage complet pour découpage au bœuf 3

OCCASION

GLISSETTES très solides, joli modèle, valant fr. 12, vendues à 6⁵⁰

Jean Strubin

SOUS L'HOTEL DE L'AIGLE

CHAUSSURES
sur mesure

A la Botte Verte

RHABILLAGES
prompts et soignés



M. Jean BALTERA
a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de donner plus d'extension à son commerce en transférant son magasin et ses ateliers

CHAUSSURES
de luxe et ordinaires

PLACE DU MARCHÉ 2
(maison O. Nicolet)

Prix modiques

Légumes secs de choix: Au Magasin d'Epicerie et Fruiterie Balance 12

POIS Victoria, jaunes, pelés,
" " cassés,
" " non pelés,
" verts, gros, extra, triés,
" " petits,
" " pelés, cassés,
HARICOTS Soissons (vrais),
" flageolets, verts,
" rouges,
" jaunes soufre,
" marbrés.
" ronds, blancs.
LENTILLES, grosses, plates, extra,
" moyennes, plates,
CUMIN de Hollande, criblé,

Bonne cuisson.

Au magasin de graines

Gustave Hoch

Place Neuve, 8

On demande à louer

un petit logement de deux pièces pour un jeune ménage.
S'adresser au Grand Kiosque. 10

Au Magasin d'Epicerie et Fruiterie Balance 12

Grand assortiment de

FROMAGE

premier choix

pour Fondues et Dessert

(pièces pesant de 15 à 25 k.)

tels que: **Chasseral,**

Bellelay,

Sagne,

Val-de-Ruz, etc.

A des prix très avantageux.

Se recommande

F. SCHMIDIGER.

On offre à vendre

un fort potager, en fonte, à trois trous, avec ses marmites, tous ses accessoires et tuyaux à bas prix chez Madame Sophie HOUST, rue de la Paix, 74, au 1er étage. 9